



Comptes rendus — Bureau SMAI — 17 janvier 2014

Présents : A. Ambroso, G. Allaire, F. Issard-Roch, E. Gobet, T. Goudon, A. Lejay.

Excusés : É. de Rocquigny.

Invités : F. Alabau, T. Lelièvre.

1. Préparation du CA

Le bureau a préparé le CA du 17 janvier après-midi. Certains points à l'ordre du jour de cette réunion et traités par le CA ne sont pas repris ici (publications, lien avec les autres associations, demande de reconnaissance d'utilité publique, ...).

2. Nouvelles de la SMAI

2.1. Collaboration avec le Mexique

Le congrès Franco-Mexicain en mathématiques appliquées et industrielles¹ (25-29 novembre 2013), co-organisé avec la société mathématiques mexicaine (SMM), s'est très bien déroulé. D'autres initiatives communes pourraient avoir lieu à l'avenir.

2.2. Congrès SMAI 2015

Le bureau a été informé des modalités de la convention du congrès SMAI 2015 organisé par la Fédération Lyon Saint-Étienne dans le Jura. Le bureau a aussi discuté de la composition du Conseil Scientifique de ce congrès.

3. Actions en cours

3.1. Réaction au test PISA et licence pluridisciplinaire

Les licences pluridisciplinaires ont été créées pour former les étudiants au concours de professeur des écoles. Le ministère souhaite fermer ces licences. Certaines universités les transforment en y ajoutant une spécialisation progressive vers d'autres métiers (vulgarisation, ...). Le bureau devrait continuer à suivre ce sujet qui touche à la formation des enseignants et aux débouchés professionnels des étudiants de licence en particulier en mathématiques, alors que les résultats du test PISA sont inquiétants.

3.2. Carte des Masters

Le bureau a été informé des avancées de la réflexion sur la refonte de la Carte des Masters.

4. Gestion de la SMAI

4.1. Proposition de « Club de partenaires industriels »

Un industriel a suggéré à la SMAI la création d'un « Club de partenaires industriels » dont le but serait de recevoir des dons transformés en bourse (thèse, stage). Le bureau a discuté des possibilités de montage d'une telle initiative, en notant que l'octroi de bourses relève plutôt maintenant de l'activité d'autres structures.

1. (<http://paginas.matem.unam.mx/fmmiam/>)

4.2. Procédure de répartition des tâches entre nos salariées

Une seule de nos deux secrétaires reçoit les mails de l'adresse `smi@emath.fr`.

Le bureau cherchera à mieux afficher sur le site les mails de nos secrétaires pour un meilleur aiguillage des envois en fonction des tâches définies par les fiches de postes.